

Christine de PIZAN

LE LIVRE  
DU  
CORPS DE POLICIE

Édition critique avec introduction, notes et glossaire  
par Angus J. KENNEDY



PARIS  
HONORÉ CHAMPION ÉDITEUR  
2023

[www.honorechampion.com](http://www.honorechampion.com)

## INTRODUCTION

Le *Livre du corps de policie* de Christine de Pizan appartient à une longue tradition d'écrits didactiques qui s'étend chronologiquement de l'Antiquité jusqu'à l'époque d'Erasme et de Machiavel, sans doute les deux représentants les plus célèbres du genre: les «Miroirs du prince», textes que l'on pourrait qualifier de traités pédagogiques ou de manuels de gouvernement, dans lesquels une succession de moralistes soumet en modèle au futur roi une image du prince parfait<sup>1</sup>. Le traité de Christine constitue en effet un maillon unique de la très longue chaîne représentée par ces textes. D'abord, le *Livre du corps de policie* est le premier traité politique à être écrit par une femme qui vivait de sa plume; ensuite, ce «miroir» est un traité pédagogique qui offre un modèle de conduite non seulement au prince mais aussi à la noblesse et au tiers état; et en dernier lieu, ce texte si caractéristique de la mentalité médiévale semble annoncer de nombreux aspects de l'humanisme<sup>2</sup> du XV<sup>e</sup> siècle, prouvant ainsi qu'il n'existe pas de véritable coupure entre les deux époques. On pourrait mentionner en particulier l'importance que Christine attache à la culture classique, à l'étude des anciens et aux vertus civiques romaines, sa curiosité intellectuelle, sa passion pour l'érudition et la diffusion du savoir, sa conception élevée du rôle du poète qui s'érige en guide moral de la société de son temps, et sa conviction (entièrement compatible avec la foi chrétienne) que l'homme est capable de vaincre l'adversité et d'améliorer sa vie terrestre par ses propres efforts, par sa propre vertu. Pour toutes ces raisons, le *Livre du corps de policie* est un texte important qui mérite d'être republié: la présente édition a pour but de mettre à la disposition du nombre toujours croissant de lecteurs qui

---

<sup>1</sup> Sur les Miroirs du prince et la vie de cour, voir Dora M. Bell, *l'Idéal éthique de la royauté en France au Moyen Age d'après quelques moralistes de ce temps*, Genève: Droz, 1962 (bibliographie, pp. 187-198); Jacques Krynen, *Idéal du prince et pouvoir royal en France à la fin du Moyen Age (1380-1440)*, Paris: Picard, 1981 (sources et bibliographie, pp. 13-37); Jacques Lemaire, *Les Visions de la vie de cour dans la littérature française de la fin du Moyen Age*, Paris: Klincksieck, 1994 (bibliographie, pp. 483-542).

<sup>2</sup> Sur l'humanisme, voir Angus J. Kennedy, *Christine de Pizan: A Bibliographical Guide*, London: Grant and Cutler, 1984 (Research Bibliographies and Checklists, 42) pp. 49-51, et *Supplément I* (1994), p. 46; Edith Yenal, *Christine de Pizan: A Bibliography*, Metuchen, N. J., and London: The Scarecrow Press, 1989 (Scarecrow Author Bibliographies, 63), pp. 115-117; et Nicholas Mann, «Humanisme et patriotisme en France au XV<sup>e</sup> siècle», *Cahiers de l'Association Internationale des Etudes Françaises*, 23 (1971), pp. 51-66.

s'intéressent à Christine de Pizan ou au Moyen Age tardif une nouvelle transcription d'un de ses écrits didactiques les plus intéressants.

## MANUSCRITS

Il existe neuf manuscrits du *Livre du corps de policie*, que nous décrivons brièvement, après consultation des manuscrits eux-mêmes, des catalogues, de l'édition Lucas et de deux articles de Solente («Christine de Pisan», *Histoire littéraire de la France*, XL, Paris: Imprimerie Nationale, 1974, pp. 335-422; compte rendu de l'édition Lucas, *Le Moyen Age*, 76 (1970), pp. 156-61). Selon Lucas, tous les manuscrits datent du XV<sup>e</sup> siècle; selon Solente, le manuscrit D date du XVI<sup>e</sup>. Par souci de simplicité, nous avons gardé les sigles utilisés par Lucas dans son édition (voir *infra*), même s'ils ne reflètent pas notre classement.

E: Besançon, Bibliothèque publique 423, 81ff. à deux colonnes; 320 x 230 mm.; parchemin; une note inscrite au XVIII<sup>e</sup> siècle (premier feuillet non numéroté, verso) en indique la provenance: *ex Bibliotheca Joannis Baptista Boisot Vesontini Prioris de Grandecourt et de La Loye*; suit une note sur Christine de Pizan, datée «le 17 Ventôse, an 8<sup>e</sup> de la Rép.». Selon le *Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques de France: Départements*, Paris: Plon-Nourrit, XXXII, 1897, p. 244), Mabillon, dans son *Iter germanicum anni 1683* (p. 8), signale ce manuscrit comme l'un des livres précieux du cabinet de l'Abbé Boisot, et Montfaucon, en 1739, lui consacre une note dans sa liste des manuscrits de l'abbaye de Saint Vincent de Besançon, *Bibliotheca Bibliothecarum Manuscriptorum*, Paris, 1739, II, col. 1191.

B: Bruxelles, Bibliothèque Royale 10440, 59ff. (ff. contenant le texte numérotés 140-198v) à deux colonnes; papier; 288 x 210 mm.; provient de la bibliothèque des ducs de Bourgogne (voir J. Marchal, *Catalogue des manuscrits de la Bibliothèque royale des ducs de Bourgogne*, Bruxelles: C.Muquardt, 1842, 3 vols, I, p. 209; François Masai et Martin Wittek, *Manuscrits datés conservés en Belgique*, Bruxelles-Gand: Editions Scientifiques E. Story-Scientia, 1968, vol. 1, p. 76, A87).

F: Chantilly, Musée Condé 294, 100ff. à deux colonnes; 297 x 204 mm.; parchemin. Pour une description plus détaillée de ce manuscrit, voir, *infra*, la dernière section de l'Introduction, pp. xli-xlii, et *Chantilly. Le*

*Cabinet des Livres. Manuscrits*, Paris: Plon-Nourrit, 1900, I, pp. xi-xviii, et II, (no. 294).

C: Londres, British Library, Harley 4410, 72ff. à deux colonnes; 322 x 241 mm.; parchemin; texte précédé d'une note en latin (du XVII<sup>e</sup> siècle) sur Christine de Pizan et quelques-uns de ses ouvrages. Voir aussi *A Catalogue of the Harleian Manuscripts in the British Museum*, London: printed by George Eyre and Andrew Strahan, 4 vols, 1808-1812, III, p. 142.

J: New York, Public Library, Spencer Collection 17, ff. 127-186; 380 x 270 mm.; vélin; miniatures; écrit vers 1450 pour un membre de la famille Rohan-Visconti, dont les armes ornent les lettres initiales; appartient au cardinal Charles de Bourbon, puis au duc de La Vallière et au comte d'Ashburnham. Voir aussi Seymour de Ricci et W. J. Wilson, *Census of Medieval and Renaissance Manuscripts in the United States and Canada*, New York: H. W. Wilson, 1937, vol. II, pp. 1314-15 et 1338.

G: Paris, Arsenal 2681, 94ff. à deux colonnes; 301 x 208 mm.; parchemin; miniature; liste des rubriques; une note (f. 1r) indique que le manuscrit appartient aux Carmes déchaussés (*conventus sancti Joseph paris. carmel. discalc*); les ff. 93v et 94r portent la signature de Jehanne Ragnier («A Jehanne Ragnier apartien se livre qi le trouvera si le rande» et «Jehanne Ragnier a elle appartient ce livre qui le trouvera»). Voir aussi H. Martin, *Catalogue des manuscrits de la Bibliothèque de l'Arsenal*, Paris: Plon-Nourrit, 1887, III, p. 74.

H: Paris, B. N. f. fr. 1197, 106 ff. à deux colonnes; 300 x 210 mm.; parchemin; format très semblable à celui du manuscrit Chantilly 294; le mot *Nota* figure fréquemment dans les marges; appartient à Charles d'Orléans (voir P. Champion, *La librairie de Charles d'Orléans*, Paris: Champion, 1910, pp. 31-32) et plus tard à Jean d'Angoulême. Voir aussi *Catalogue des manuscrits français. Ancien fonds*, Paris: Firmin Didot, 1868, I, p. 200. Il est possible que le manuscrit B. N. f. fr. 1197 ait appartenu à Louis d'Orléans (cf. Léopold Delisle, *Le Cabinet des manuscrits*, Paris: Imprimerie impériale, vol. 1, 1868, pp. 105-106: ces pages signalent que le manuscrit 1197 figure dans l'inventaire le plus ancien de la bibliothèque de Charles d'Orléans).

D: Paris, B. N. f. fr. 1198-1199, 62 ff. et 58ff.; 305 x 205 mm.; parchemin; le f. 58v du ms. 1199 porte la signature du copiste, Jaquet de Longueaue; provient de la collection du comte de Béthune. Voir aussi

*Catalogue des manuscrits français. Ancien fonds*, Paris: Firmin Didot, 1868, I, p. 200.

A: Paris, B. N. f. fr. 12439, ff. 46v-225; 280 x 185 mm.; parchemin; miniatures; porte les armes de Philippe le Bon, duc de Bourgogne (voir *Catalogue général des manuscrits français. Ancien supplément français*, Paris: Leroux, 1896, II, p. 524). Selon Solente, compte rendu de l'édition Lucas, pp.159-160, les miniatures auraient été exécutées dans l'atelier de Layset Liédet, c.1461-1468.

## EDITION ET TRADUCTIONS

Il existe une édition intégrale du texte français du *Livre du corps de policie*, et deux traductions, l'une en moyen anglais, datant du XV<sup>e</sup> siècle et attribuée à Anthony Woodville, et l'autre en anglais moderne<sup>3</sup>. Ces deux traductions, dont seule la première fut accessible au premier éditeur du texte français, sont intéressantes à plusieurs égards: elles ont servi à faire mieux connaître l'essentiel du texte de Christine; elles jettent une nouvelle lumière sur la fortune littéraire de Christine en dehors de la France, au XV<sup>e</sup> siècle et à l'époque moderne; et dans la mesure où elles servent sinon à résoudre, du moins à identifier, certaines difficultés grammaticales ou syntaxiques, elles peuvent apporter une aide appréciable à tout éditeur du texte français.

Le *Livre du corps de policie* fut édité pour la première fois par Robert H. Lucas (Genève: Droz, 1967, lviii + 211pp. Textes littéraires français, 145). Cette édition princeps fit l'objet des comptes rendus suivants (par ordre chronologique): K. Baldinger, *Zeitschrift für Romanische Philologie*, 83 (1967), p. 689; M.L. Cigada Lucca, *Studi Francesi*, 34 (1968), p. 125; C. Roth, *Bibliothèque de l'Ecole des Chartes*, 126 (1968), pp. 248-50; J. Dufournet, *Revue d'Histoire Littéraire de la France*, 69 (1969), pp. 843-44; R. Lathuillère, *Bibliothèque d'Humanisme et Renaissance*, 32 (1970), pp. 228-31; S. Solente, *Le Moyen Age*, 76 (1970), pp. 156-61; H.B., *Bulletin de Théologie Ancienne et Moderne*, 11 (1972-75), p. 542; P. Ménard, *Romance Philology*, 29 (1975-76), pp. 110-14. Malgré toutes les réserves exprimées dans ces comptes rendus (avec lesquelles on ne peut que tomber

<sup>3</sup> *The Middle English Translation of Christine de Pisan's Livre du corps de policie*, éd. Diane Bornstein, Heidelberg: Carl Winter, 1977 (Middle English Texts, 7); *Christine de Pizan: The Book of the Body Politic*, edited and translated by Kate Langdon Forhan, Cambridge: University Press, 1994 (Cambridge Texts in the History of Political Thought).

d'accord), il serait opportun de saluer ici les efforts de notre prédécesseur, et de d'abord mettre l'accent sur les mérites considérables de son initiative. On doit savoir gré à Lucas d'avoir été le premier à publier ce texte après plus de cinq siècles d'oubli, d'avoir essayé d'offrir au lecteur une image générale de toute la tradition manuscrite (en imprimant des variantes tirées non seulement de tous les manuscrits français mais aussi du texte en moyen anglais), d'avoir signalé de nombreux emprunts à la source principale de Christine, la traduction glosée faite par Nicolas de Gonesse et Simon Hesdin des *Facta et dicta memorabilia* de Valère-Maxime, d'avoir identifié le manuscrit (F) qui aurait servi de base à la traduction faite par Anthony Woodville, et d'avoir analysé dans son introduction, souvent avec beaucoup de perspicacité, l'évolution des idées politiques de Christine et le complexe contexte politique dans lequel l'œuvre naquit. Cela dit, il est clair que cette première édition est loin d'être un instrument de travail entièrement satisfaisant.

Si utile qu'elle ait été à tous ceux désireux de connaître dans ses grandes lignes le texte de Christine de Pizan, l'édition Lucas présente, du point de vue codicologique et philologique, deux désavantages principaux: l'un concerne le choix du manuscrit de base, l'autre, l'établissement du texte. Classant les neuf manuscrits en deux familles (ABC, DEFGHJ), mais sans nous donner toutes les précisions qui pourraient expliquer et justifier cette classification, Lucas indique (p. lvii) qu'il imprime le texte du manuscrit A, Paris, B. N. f. fr. 12439, «en raison de son origine et du soin de sa présentation». Ces critères amènent deux remarques. D'abord, le manuscrit A, copie ayant appartenu à Philippe le Bon, duc de Bourgogne (1419-67), est un manuscrit relativement tardif, exécuté probablement plus de soixante ans après la date de composition de l'œuvre (1404-07). Selon S. Solente<sup>4</sup>, l'exemplaire du duc de Bourgogne aurait été exécuté entre 1461 et 1468-69, date du premier inventaire où il figure. Quand on considère que le manuscrit A n'est pas le seul manuscrit à figurer dans l'inventaire de la Bibliothèque des ducs de Bourgogne dressé à Bruges en 1468-69 (voir les remarques de Lucas, p. xlviij, sur le manuscrit B, Bruxelles, B. R. 10440), et qu'il existe en tout cas des exemplaires plus anciens que le manuscrit A (Lucas, p. xlv, signale par exemple que le manuscrit H, Paris, B. N. f. fr. 1197, se trouvait dans la bibliothèque de Charles d'Orléans), il est difficile de comprendre pourquoi Lucas en 1967 voulut privilégier le manuscrit A en particulier. Il faut ajouter aussi que l'on rencontre dans le manuscrit A un trait linguistique insolite, voire excentrique, quand on le considère dans le contexte des autres

---

<sup>4</sup> S. Solente, *Le Moyen Age*, 76 (1970), p. 160.